

NOTRE ÉQUIPE

LES ASSOCIÉS



Frédéric Fournier

Avocat au Barreau de Paris depuis 1997.

Docteur en droit

DEA de droit des affaires et des contrats

Lauréat de la Faculté de droit de Montpellier

Frédéric Fournier est avocat depuis 1996 et l'un des fondateurs du cabinet Redlink.

Frédéric est docteur en droit et diplômé d'un DEA de droit des affaires et des contrats. Il est Lauréat de la Faculté de droit de Montpellier. Il a exercé au sein des cabinets Arthur Andersen, Dechert LLP et Deprez Dian Guignot.

Frédéric enseigne le droit de la distribution à la Faculté Libre de Droit et Economie de Paris, FACO et au DJCE de la Faculté de droit de Montpellier et internet dans le cadre du Master dédié à la franchise de l'Université de Haute-Alsace. Il est l'auteur notamment d'ouvrages sur l'agence commerciale (L'agence commerciale, dix ans après la mise en vigueur du nouveau statut, 2ème édition 2005, LexisNexis) et d'articles ou interviews sur les questions de distribution (Expertise, Franchise Magazine, Le Figaro, L'Officiel de la Franchise, Les Echos de la Franchise, Point de Vente, LSA, Semaine juridique). Il est membre de l'International Distribution Institute, membre de l'International Bar Association et membre de l'association française d'arbitrage, de l'Association Française des Etudes de Concurrence (AFEC) et de l'Association Française des Docteurs en droit (AFDD), membre du Collège des Experts de la Fédération Française de la Franchise, secrétaire général et arbitre au sein du Collège européen de Résolution des Conflits (CERC)

Frédéric est en 2015 intervenu pour assister la Fédération Française de la Franchise dans le cadre de la discussion de la Loi Macron, contre l'amendement Brottes.

Missionné par la FFF, il est intervenu en juin 2015 à l'INDEP à Alger aux côtés de René Prévost, du professeur Claude Nègre et des professeurs de l'Université de Haute-Alsace section franchise, pour une conférence sur la franchise en Algérie et en droit comparé, puis à Porto lors de la conférence annuelle de l'International Distribution Institute sur la question des réseaux de distribution.

Frédéric a organisé et animé en novembre 2013 et 2016, la conférence juridique de la FFF.

Frédéric est membre du jury du Prix du Livre Juridique décerné par le Club des Juristes, en 2015 sous la présidence de Monsieur Marc Guillaume, Secrétaire général du Gouvernement, et en 2016, sous la présidence de Monsieur Laurent Fabius, Président du Conseil Constitutionnel.

Distribution, concurrence, propriété intellectuelle, contrats, contentieux, arbitrage

fournier@redlink.fr